

# ENQUETE SUR LA CONFORMITE DE LA CARTE DE GROUPE SANGUIN

REGION LIMOUSIN  
enquête IHR 2005/2006

Docteur Martine BESSE-MOREAU  
*Coordonnateur Régional d'Hémovigilance LIMOUSIN*

# INTRODUCTION

De nombreux dysfonctionnements et retards à la transfusion sont constatés à la suite de non-conformités des cartes de groupe sanguin.

C'est pourquoi en 2005 et en 2006 le coordonnateur régional d'hémovigilance du Limousin a réalisé une enquête pour évaluer la conformité des cartes de groupe sanguin sur la base d'un questionnaire élaboré par la région Bourgogne en 2003.

Ce diaporama a pour but d'en présenter les principaux résultats et de mesurer l'amélioration des pratiques à la suite des recommandations et des rappels réglementaires émis entre les deux enquêtes.

# METHODOLOGIE

En 2005 il a été demandé à tous les laboratoires d'analyses de biologie médicale (LABM) privés et publics de la région d'éditer une carte de groupe fictive dont les éléments leur ont été précisés par courrier.

En même temps un questionnaire binaire a été envoyé, dont les différents items ont porté sur :

- l'identification du laboratoire,
- l'identification du patient,
- la date d'analyse,
- l'écriture des groupes, des phénotypes érythrocytaires
- la recherche d'agglutinines irrégulières (RAI)
- l'édition de la carte de groupe

# METHODOLOGIE

Le questionnaire 2005 a été dépouillé et analysé, et les résultats exprimés en pourcentage de réponses positives à chaque item.

Une réunion régionale a regroupé des représentants des LABM publics et privés, de l'EFS et de la DRASS.

Un courrier rappelant des points réglementaires et des recommandations établies à la suite d'un consensus régional a été adressé à tous les participants.

En 2006, il a été demandé à chaque LABM d'éditer une nouvelle carte de groupe sanguin fictive afin d'en évaluer la mise en conformité.

Les tableaux ci-après permettent de comparer les résultats 2005-2006.

# QUESTIONNAIRE

<b>IDENTIFICATION DU LABM sur la même face que les déterminations</b>		
Nom du laboratoire	OUI	NON
Téléphone	OUI	NON
Adresse	OUI	NON
Nom du biologiste	OUI	NON
Signature du biologiste	OUI	NON
<b>IDENTIFICATION DU PATIENT</b>		
Nom de naissance	OUI	NON
Nom marital ou d'usage	OUI	NON
Prénom(s) en toute lettre	OUI	NON
Date de naissance	OUI	NON
Sexe	OUI	NON
<b>PRELEVEMENT</b>		
Date du prélèvement ou de la détermination	OUI	NON
<b>GROUPES SANGUINS ET PHENOTYPES ERYTHROCYTAIRES</b>		
Groupe ABO.RH1	OUI	NON
Phénotype RH.KEL1	OUI	NON
Nomenclature utilisée pour le phénotype RH.KEL1		
D+C+E-c-e+ K-	OUI	NON
DCCee K-	OUI	NON
D+C+c-E-e+ K-	OUI	NON
RH:1,2,-3,-4,5 KEL:-1	OUI	NON
<b>EDITION DE LA CARTE</b>		
Support unique	OUI	NON
2 étiquettes	OUI	NON

# RESULTATS

## IDENTIFICATION DU LABM SUR LA MEME FACE QUE LES 2 DETERMINATIONS DU GROUPE SANGUIN

### NOM DU LABM

2005	100%
------	------

2006	100%
------	------

### N° DE TELEPHONE

2005	100%
------	------

2006	100%
------	------

### ADRESSE

2005	100%
------	------

2006	100%
------	------

### SIGNATURE DU BIOLOGISTE

2005	100%
------	------

2006	100%
------	------

## RESULTATS

QUESTIONNAIRES ENVOYÉS	
2005	39
2006	36 car fusion de 3 laboratoires
REPONSES	
2005	39
2006	36
TAUX DE REPONSE	
2005	100%
2006	100%

# RESULTATS

IDENTIFICATION DU PATIENT	
<b>Nom de jeune fille-Nom Marital-Prénom-date de naissance présents dans 100% des cas</b>	
NOM MARITAL EN PREMIER*	
<b>2005</b>	<b>69%</b>
<b>2006</b>	<b>22%</b>
MENTION DU SEXE (M ou F)	
<b>2005</b>	<b>53%</b>
<b>2006</b>	<b>83%</b>

*\* risque en cas d'homonymie, de changement d'identité  
(femmes divorcées par exemple)*



# RESULTATS

## MENTION DE LA DATE DU PRELEVEMENT ET/OU DETERMINATION

2005	100%
2006	100%

# RESULTATS

Sur toutes les cartes figurent le groupe sanguin et l'écriture complète du phénotype Rhésus

## Ecriture DCEceK

2005	33%
2006	33%

## Ecriture Rh1,2,3,4,5,K1

2005	8,5%
2006	22%

# RESULTATS

LA MENTION DE LA RAI NEGATIVE EST PRESENTE SUR LA CARTE DE GROUPE SANGUIN	
2005	3%
2006	3%

*Ce résultat négatif est susceptible de se positiver lors de stimulations diverses du système immunitaire*

***SEUL UN RESULTAT POSITIF DOIT FIGURER SUR LA CARTE DE GROUPE SANGUIN.***

# RESULTATS

<b>EDITION DE LA CARTE</b>	
<b>EDITION SIMULTANEE DES 2 DETERMINATIONS SUR UN SUPPORT CARTONNE OU PAR APPPOSITION D'UN SEULE ETIQUETTE AUTO-COLLANTE</b>	
2005	64%
2006	81%
<b>EDITION EN 2 TEMPS DIFFERENTS SUR 2 ETIQUETTES AUTO-COLLANTES</b>	
2005	36%
2006	17%
<b>PAS D'EDITION DE CARTE DE GROUPE</b>	
2005 et 2006	Un seul LABM concerné

# RAPPELS RÉGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS ÉMIS À LA SUITE DE L'ENQUÊTE 2005

## Sur la même face de la carte :

- **identification du laboratoire**
  - ✧ *nom et n° de téléphone*
- **identification du patient**
  - ✧ *mentions spécifiques « nom de jeune fille » et « nom marital »*
  - ✧ *évolution vers « nom de naissance » suivi de « nom marital »*
  - ✧ *sexe exigé*
  - ✧ *prénom composé en entier*
  - ✧ *uniquement le prénom figurant sur la carte vitale*
- **écriture des résultats**
  - ✧ *DCEce K*
  - ✧ *alpha numérique recommandée dès à présent*

# RAPPELS RÉGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS ÉMIS À LA SUITE DE L'ENQUÊTE 2005

## Edition de la carte

- au 01.06.2006 édition carton sur un support unique
- rappel : les 2 déterminations doivent être faites dans le même laboratoire et les mêmes conditions techniques

# RAPPELS RÉGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS ÉMIS À LA SUITE DE L'ENQUÊTE 2005

- il est obligatoire de faire 2 prélèvements différents
  - ✧ *si 1 préleveur l'identité doit être déclinée 2 fois*
  - ✧ *si prélèvements rapprochés noter les heures*
- une carte provisoire avec 2 déterminations est acceptée en l'absence de validation biologique ; elle est valable 24 heures
- aucune mention de RAI négative ne doit figurer sur une carte de groupe

## CONCLUSION

**On constate après l'enquête 2005 une amélioration de la conformité des cartes de groupe sanguin.**

**En Limousin, un laboratoire n'édite pas de carte de groupe et le document de groupage délivré ne permet pas de savoir si les deux déterminations ont été ou non réalisées...**

**Des courriers personnalisés seront envoyés aux LABM pour leur notifier leurs erreurs et leur demander une mise en conformité sans délai.**



# CONCLUSION

Cette enquête présente un double avantage dans la mesure où elle a permis de satisfaire :

- les LABM auxquels elle a fourni les éléments nécessaires à la mise en conformité de leur carte de groupe sanguin
- l'EFS qui, disposant de documents conformes, peut délivrer les PSL dans des délais compatibles avec la sécurité transfusionnelle du receveur

Il reste à s'assurer de la bonne exécution des prélèvements, des analyses et de la sécurisation du système informatique pour l'édition de la carte de groupe (audit, évaluation des pratiques, inspections...).